2007-04285/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

10 M$ pour les équipements culturels en 2004-2005

Montréal, le 7 mai 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, madame Line Beauchamp et la vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, madame Francine Senécal, sont heureuses d'annoncer des investissements respectifs de 5 M$ dans le Fonds des équipements culturels en 2004-2005. Grâce à lui, il sera possible d'investir, pour la réalisation de projets, dans les équipements culturels privés ou municipaux, préalablement identifiés par le Forum permanent des équipements culturels. Réunissant des représentants du ministère de la Culture et des Communications et de la Ville de Montréal, celui-ci a comme objectif de permettre la réalisation d'études et d'investissements financiers et de développer une vision stratégique et prospective commune du développement des équipements culturels incluant des partenariats public-privé à Montréal. Le Fonds des équipements culturels représente un engagement global de 40 M$ réparti sur quatre années (2004-2008) et financé à parts égales par le MCCQ et la Ville de Montréal.

« En démarrant ce Fonds conjoint des équipements culturels montréalais, administré par un Forum conjoint également, nous nous dotons d'outils d'intervention performants. Ceux-ci nous permettent d'avoir une vision partagée de la question des équipements culturels à Montréal, de mieux planifier nos interventions, d'équilibrer nos investissements et de privilégier les meilleures solutions possibles afin d'offrir à la population montréalaise, comme aux visiteurs et aux touristes, l'accès à un éventail complet de salles et de lieux culturels dignes de la métropole du Québec », a déclaré la ministre Beauchamp.

« Avec ce Forum permanent, la Ville et le ministère de la Culture et des Communications se sont dotés d'une table d'échange et de concertation qui permet de maximiser les investissements en matière d'équipements culturels sur le territoire de Montréal. La concertation est véritablement au cœur de notre approche commune. Nous voulons soutenir l'essor de Montréal en mettant en place des conditions propices à son développement. Le soutien financier qui sera accordé par le Fonds des équipements culturels jouera un rôle de levier essentiel à la réalisation de projets prioritaires à la consolidation des activités de création, de production, de formation et de diffusion dans notre métropole culturelle », a ajouté Francine Senécal, vice-présidente du comité exécutif, responsable de la culture et du patrimoine.

Source :

Colette Proulx
Conseillère en communication
Ministère de la Culture
et des Communications
Tél. : (514) 873-2979

Claire Rocher
Chargée de communication
Ville de Montréal
Développement culturel
Tél. : (514) 872-9080

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Bernard Larin
Attaché de presse
Comité exécutif de la Ville de Montréal
Tél. : (514) 872-9998

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007